



**Coordination académique
SNUipp - FSU
8, Place de la gare de l'Etat
case postale n°8
44276 Nantes cedex 2**

02.40.35.96.63 (tél) - 02.40.35.96.64 (fax) - snu44@snuipp.fr (courriel)

à Mr Carrière
Inspecteur d'Académie de Loire-Atlantique

Nantes le 21 mars 2017

Objet : fin programmée des EVS D.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le SNUipp-FSU de Loire-Atlantique tient de nouveau à vous alerter sur l'incompréhension et le malaise vécus par nos collègues EVS ayant pour missions l'aide à la direction.

Vous avez annoncé, lors du dernier CTSD et de la dernière CAPD, la transformation des postes d'EVSD en EVS chargé-es de l'accompagnement d'élèves en situation de handicap. Cette annonce tant par sa temporalité que par sa soudaineté interpelle nos collègues qui ne voient pas exercer ces missions.

Être EVS H requiert des appétences, des connaissances et être EVS D est un tout autre métier.

Le SNUipp-FSU vous demande de surseoir à cette décision dans le souci de considérer à leur juste valeur des personnels, investis dans leurs missions d'aide à la direction et toujours précarisés par le refus ministériel de leur donner un emploi statutaire.

Nous demandons aussi la suspension de cette mesure car leur rôle auprès de nos collègues directrices et directeurs d'école est important au regard de la charge de travail. Ces derniers attendent aussi le maintien des EVS D, éléments reconnus dans le bon fonctionnement de l'École.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en notre attachement au bon fonctionnement du service public d'éducation.

Bernard Valin
pour le SNUipp/FSU de Loire-Atlantique